



Dons, partenariats et prestations

La commission mouche de la FFPS a en charge toute la gestion de la pêche à la mouche pour la fédération.

Cela comporte un certain nombre d'actions et plus particulièrement :

- L'apprentissage de la pêche et du montage de mouche par la mise en place de cursus de formation (initiateurs, instructeurs, Certificat de Qualification Professionnel, moniteurs) à l'intention des membres des clubs,
- Les stages de formation à destination des publics et plus particulièrement des jeunes,
- La gestion des compétitions nationales tant rivière que réservoir (Division 1, 2 , promotion nationale, championnat vétérans),
- L'attribution des titres nationaux de champions de France par délégation des directions de la jeunesse et sport (champions de France D1, D2, promotion nationale tant rivières que réservoir, déclinés par catégories : jeunes, séniors, masters et champion de France de montage de mouche),
- La gestion de la représentation de la France à l'international avec l'envoi à ces compétitions des équipes de France.

Pour assumer ses missions, la commission mouche dispose de 3 recettes principales :

- Les cotisations des membres des clubs (licences),
- Les subventions des directions de la jeunesse et sports,
- La subvention de la Fédération Nationale de la Pêche en France.

L'ensemble de ces recettes représente environ 45 k€

De l'autre côté les besoins sont d'environ 101 K€ répartis selon :

- 2 K€ pour le fonctionnement général,
- 3 K€ pour la formation,
- 6 K€ pour la formation des publics et plus particulièrement des jeunes,
- 90 K€ pour les compétitions internationales :
 - o 15 K€ Monde séniors,
 - o 15 k€ Europe séniors,
 - o 15 K€ Monde vétérans,
 - o 15 K€ Monde jeunes,
 - o 15 k€ Monde féminines,
 - o 15 k€ Tournoi des 5 nations.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons donc rechercher des financements supplémentaires pour un montant global de 56 K€.

En particulier, nous avons besoin d'une aide financière pour permettre à la France de tenir son rang à l'international. En effet, la France est la nation la plus titrée avec à son actif un palmarès comme aucune autre nation (Par équipe : 9 fois championne du monde, 9 fois vice-championne du monde, 5 fois médaille de bronze. En individuel : 6 champions du monde, 7 vice-champions du monde, 5 médaille de bronze)

Notre Fédération a besoin de vous et ceci peut être opéré sous trois formes différentes :

Les dons

Etant déclarée d'utilité publique, nous sommes autorisés à recevoir des dons défiscalisés. Pour cela, il suffit de procéder au don sur notre compte bancaire et de compléter le CERFA destiné à cet usage qui vous sera retourné une fois complété. Ces dons sont défiscalisés à hauteur de 66%. Ils peuvent venir de particuliers comme d'entreprises.

Les partenariats et subventions

Dans le cadre de nos activités et manifestations, nous sommes ouverts à toutes formes de partenariat, par exemple : mise à disposition pour nos équipes nationales d'équipements de la part de sociétés du monde de la pêche (ex : fourniture des waders pour un championnat du Monde) ou encore mise à disposition sur une manifestation ou une compétition d'un stand pour vous faire connaître. Ce type de partenariat peut vous permettre d'associer votre nom avec nos équipes et de communiquer sur un tel partenariat.

Les prestations

Si vous souhaitez mettre en place une animation pour les personnels de votre société, nos équipes de France peuvent assurer ce genre de prestation. Vous aurez alors des personnes connues et reconnues dans le monde de la pêche à la mouche qui interviendront chez vous pour faire découvrir ce sport à vos employés. Après étude avec vos services, une offre de prestation vous sera transmise.

Comment procéder

Que ce soit pour un don, un partenariat ou une demande de prestation, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au mail suivant mouche.ffps@gmail.com en nous laissant vos coordonnées ou contactez-nous par téléphone (Jacky BOURDIN) au 07.50.41.40.69